



Florian Réveillion  
466 route d'Auxerre  
89120 Villefranche  
France

## Formation au certificat de capacité Fiche d'inscription

Nom du participant :

Pseudo donné lors de la prise de contacte (si différent du nom) :

Date de naissance :

Adresse :

Groupes d'animaux faisant parti du projet :

Dates :  Du 11 Avril au 19 Avril 2026

Du 24 Octobre au 01 Novembre 2026

Acompte à verser : 100€ à l'ordre de la Société d'Histoire Naturelle de l'Yonne  
(si l'encaissement du chèque doit être repoussé au mois suivant, merci de le préciser)

Fiche d'inscription à renvoyer à l'adresse ci-dessus (ou à [florian.reveillion@shny.fr](mailto:florian.reveillion@shny.fr)),  
accompagnée du chèque d'acompte ainsi que des conditions générale signées.

Date :

Signature :

## Hébergement :

Un hébergement vous est offert dans la limite des places disponibles pendant la formation. Les chambres ne sont, la plupart du temps, pas individuelles. Il vous sera demandé d'amener vos draps ou un sac de couchage.

Pour les plus courageux, possibilité de planter la tente dans le jardin.

Hébergement souhaité (en fonction des disponibilités) :  oui  non

Si oui :

Couchage :  Lit  Hamac

En cas de manque de place ou volonté de plus de confort de votre part, liste non exhaustive d'hébergements, à vos frais :

- Le Cheval Blanc (Hotel, Charny) :
  - o <https://www.chevalblanc-charny.com/chambres/>
- Au Charme d'Antant (Chambre d'Hôtes, Villefranche) :
  - o <https://aucharmedantan.com/>
- Gite des Troussards (Gîte, Villefranche) :
  - o <https://www.gitedestroussards.com/index.php/nos-tarifs/>

## Repas :

Les repas sont à la charge des stagiaires, l'hébergement est équipé d'une cuisine.

Nom du stagiaire :

Date :

Signature :

## Conditions générales :

La formation consiste en une série de cours théorique (21h) et de pratique (50h) conformément à l'arrêté du 12 décembre 2000. La formation concerne : les reptiles (sauf serpents venimeux, tortues marines et crocodiliens), les amphibiens, les arachnides et les insectes. Cette formation est valable, en complément de 3 ans d'élevage d'agrément (avec des espèces autorisées) pour la demande du certificat de capacité élevage non professionnel. Des attestations de formation seront délivrées à l'issue de la formation. Les formations sont réservées aux personnes majeures.

Le programme de la formation peut être amené à être modifié (décalage d'une partie théorique ou inversion de deux jours par exemple). Le nombre d'heures total alloué à la théorie ainsi qu'à la pratique restant fixe.

Prix : la formation complète revient à 850€ (huit cent cinquante euros). Un acompte de 100€ (cent euros) est demandé lors de l'inscription, le reste (soit 750€) est demandé lors de la formation. En cas d'annulation au moins deux semaines avant le début de la formation par un participant, ou par les organisateurs, les sommes versées en acompte peuvent être remboursées sur demande.

Hébergement : L'hébergement est offert par l'association, sur réservation et dans la limite des places disponibles. Les nuits peuvent se faire en lit (ou matelas gonflable) ou en hamac, il est demandé aux participants d'amener des draps ou un sac de couchage.

Dates : Plusieurs choix de dates étant possible, chacun choisi en fonction de ses préférences. Si une cession est complète (maximum 10 personnes) ou au contraire, avec trop peu de demandes (minimum 4 personnes), d'autres dates vous seront proposées. (Possibilité d'arriver la veille du premier jour de formation en fin d'après midi et de repartir le lendemain du dernier jour au matin pour les personnes ayant un long trajet).

En cas de force majeur (problème sanitaire par exemple), la formation pourra être décalée à une date ultérieure.

Trajets : Les stagiaires peuvent être amenés à se déplacer durant la formation, tous les trajets sont à la charge des stagiaires (possibilité de covoiturage avec d'autres stagiaires)

Nom du stagiaire :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

# Programme de la formation :

## **Jour 1 : réglementation**

- 9h00-12h00 : théorie en salle : Réglementation, arrêtés 2000/2004/2018
- 13h30-18h30 : Pratique

## **Jour 2 : Conservation, Zoonoses, Sécurité**

- 9h00-11h00 : théorie en salle : Conservation des espèces menacées
- 10h30-11h30 : théorie en salle : Contention, manipulation, procédés d'identification et de marquage
- 11h30-12h00 : théorie en salle : Prophylaxie des maladies, Zoonoses
- 13h30-18h30 : Pratique

## **Jour 3 : généralités**

- 9h00-10h00 : théorie en salle : Milieu de vie en captivité : paramètres conditionnant la qualité du milieu de vie, installations ; Alimentation, reproduction en captivité
  - 10h00-11h00 : théorie en salle : Sécurité : animal, éleveur/manipulateur, personne étrangères à l'établissement. Venin, appareil et fonction venimeuse, Systématique, biologie et répartition des espèces dangereuses
- 11h00-12h00 : Systématique
- 13h30-18h30 : pratique

## **Jour 4 : les Reptiles**

- 9h00-11h00 : théorie en salle : Anatomie, biologie et comportement
- 11h00-12h00 : théorie en salle : Milieu de vie en captivité : paramètres conditionnant la qualité du milieu de vie, installations ; Alimentation, reproduction en captivité
- 13h30-18h30 : pratique (petits lézards, Boïdae)

## **Jour 5 : les Arachnides**

- 9h00-12h00 : théorie en salle : Anatomie, biologie et comportement ; Milieu de vie en captivité : paramètres conditionnant la qualité du milieu de vie, installations ; Alimentation, reproduction en captivité
- 13h30-18h30 : pratique

### **Jour 6 : les Amphibiens**

- 9h00-11h00 : théorie en salle : Anatomie, biologie et comportement
- 11h00-12h00 : théorie en salle : Milieu de vie en captivité : paramètres conditionnant la qualité du milieu de vie, installations ; Alimentation, reproduction en captivité
- 13h30-18h30 : pratique

### **Jour 7 : les Insectes**

- 9h00-11h00 : théorie en salle : Anatomie, biologie et comportement
- 11h00-12h00 : théorie en salle : Milieu de vie en captivité : paramètres conditionnant la qualité du milieu de vie, installations ; Alimentation, reproduction en captivité
- 13h30-18h30 : pratique

### **Jours 8 et 9 : Pratique**

- Journées de formation pratique : Présentation au public sur le/les groupe(s) de prédilection

